RCS : GAP
Code greffe : 0501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1959 B 00006
Numéro SIREN : 385 950 068
Nom ou dénomination : ENTREPRISE ALLAMANNO

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2016 sous le numéro de dépôt 1914

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE GAP

BP 140
05004 GAP CEDEX
Fax : 04 92 51 83 35
www.infogreffe.fr
Tél : 04 92 51 01 92

RECEPISSE DE DEPOT

JURIDIS SELARL
5 RUE DE LA VERRERIE
38120 FONTANIL CORNILLON

V/REF :
N/REF : 59 B 6 / 2016-A-1914

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE GAP certifie qu'il a reçu le 03/10/2016, les actes suivants :

Ordonnance du président en date du 05/10/2016
- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes jusqu'au 31/12/2016

Concernant la société

ENTREPRISE ALLAMANNO
Société par actions simplifiée
Za les sablonnières
05120 L'Argentière-la-Bessee

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-1914 le 12/10/2016
R.C.S. GAP 385 950 068 (59 B 6)

Fait à GAP le 12/10/2016,
LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GAP (H.-A.)

ENTREPRISE ALLAMANNO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000.000 euros
Siège social à L'ARGENTIERE-LA-BESSE (05120)
ZA Les Sablonnières

385.950.068 R.C.S. GAP

DÉPOSE LE
03 OCT. 2016
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE GAP

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GAP

LE SOUSSIGNE

- La société ALLAMANNO DEVELOPPEMENT, Société à responsabilité Limitée, au capital de 3.983.450 euros, dont le siège social est à L'ARGENTIERE LA BESSE (05120) – ZA Les Sablonnières, immatriculée au RCS de GAP sous le numéro 489.067.074,

Elle-même représentée par Monsieur Régis ALLAMANNO.

agissant au nom, pour le compte et en sa qualité de gérant de la Société ENTREPRISE ALLAMANNO, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.000.000 Euros, dont le siège social est à L'ARGENTIERE LA BESSE (05120) – ZA Les Sablonnières, immatriculée au RCS de GAP sous le numéro 385.950.068.,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER, CE QUI SUIT :

- Que l'article L 227-9 du Code de commerce et les statuts de la société disposent que l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie dans les six mois de la clôture de l'exercice ; toutefois ledit délai de six mois peut être prolongé à la demande des dirigeants par Ordonnance du Président du Tribunal de Commerce, sur requête,

- Que la société a connu un retard dans l'établissement de ses comptes. Ces derniers venant justes d'être édités par le Cabinet comptable en charge de cette mission. Compte tenu de ce retard, et par voie de conséquence, il n'a pas été possible de convoquer les associés et le Commissaire aux Comptes à l'Assemblée Générale dans le délai légal. Que le Commissaire aux comptes n'a pas pu effectuer sa mission dans les temps,

En conséquence, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, vu les dispositions légales en vigueur,

Vouloir bien accorder à la société ENTREPRISE ALLAMANNO un délai de prorogation de TROIS (3) mois jusqu'au 31 Décembre 2016 pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Fait à L'ARGENTIERE-LA-BESSE
En deux exemplaires
Le 30 septembre 2016

RG 16/3235
D 16A 1914

ORDONNANCE

NOUS, Jean-Paul OLIVE,

DÉPOSÉ LE
- 5 OCT. 2016
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GAP

Président du Tribunal de Commerce de GAP,
assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les dispositions des articles L 227-9 du Code de commerce,

Prorogeons jusqu'au .....31 Décembre 2016..... la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société :

ENTREPRISE ALLAMANNO
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000.000 euros
Siège social à L'ARGENTIERE-LA-BESSE (05120)
ZA Les Sablonnières
385.950.068 R.C.S. GAP

devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Et ordonnons le dépôt au Greffe de la présente requête.

Donné en notre cabinet, au Palais de Justice de GAP.

L'AN DEUX MILLE SEIZE
ET LE .....5./10./2016.....

Le Président,

Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GAP (H.-A.)

EXPÉDITION COLLATIONNÉE
CERTIFIÉE CONFORME
GAP, le 5/10/16

LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GAP (H.-A.)